



## LE CLUB ST ETIENNE SOLAURE OPTÉ POUR UN SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique pour un projet de vie

Depuis début février 2018, nous l'avons franchi ce pas, et notre club, Saint-Etienne-Solaure-TIR, accueille une jeune en Service Civique. Nous l'avons fait et nous en sommes très heureux.

Cela a été l'aboutissement d'une réflexion, normal, un Service Civique, finalement c'est quoi ? Et le questionnement qui a animé nos réunions, pour faire quoi ?

Et si nous faisons un premier bilan, au bout de ces trois premiers mois, c'est vraiment formidable. Certes, pour que cela fonctionne, tout d'abord, il faut bien comprendre qu'un Service Civique ce n'est pas un emploi salarié, ce n'est pas l'embauche d'un nouveau salarié. NON.

Vous offrez l'opportunité à un jeune pour un court temps (pour nous six mois) d'être immergé dans un environnement professionnel, d'être plongé dans votre activité, dans la réalité du terrain, mais de ne pas en être un élément déterminant.

Et même s'il y a le terme de « CONTRAT de Service Civique », c'est parce que cela vous engage, et cela engage aussi le jeune que vous avez choisi. Nous avons un cadre juridique qui fixe les règles.

L'important, c'est le ou la jeune, qui est au centre de ce dispositif et que vous accueilliez afin qu'il puisse développer un projet de vie à votre contact.

Ce jeune est donc en mission auprès de votre activité, et c'est un volontaire.

Pour nous, notre choix s'est arrêté sur Léa, qui était étudiante la saison précédente et a découvert le tir dans notre salle de tir où elle a été formée.

Donc, elle avait déjà une approche de notre activité.

L'aventure a ainsi débuté par la petite question de Léa : « *vous ne le faites pas le Service Civique ? Parce que moi j'en cherche un. Alors je vais voir avec le Hand. Eux, ils le font* ».

Et on s'est tous dit : « Si le hand le fait, pourquoi pas nous ??? ». Et c'était parti...

Concrètement vous me direz, cela se traduit comment ? Hé bien, nous allons présenter une action où elle intervient à nos côtés, bien que nous aurions pu en citer d'autres.

Lorsque vous accueillez des élèves, comme par exemple pour nous dans le cadre du Sport Adapté, avec un cahier des charges précis (éducatif, pédagogique), notre jeune volontaire soutient notre action, mais n'est pas décideur du contenu de la séance, de nos orientations, du travail que nous mettons en place avec le groupe.

C'est nous qui animons et portons notre séance. Elle a cependant été intégrée à toute la préparation, la mise en place d'une séance,...

Lors de la séance, elle intervient pour aider ces jeunes, elle est à leur côté : mise en place, rappel des consignes, aide pour charger, ... Elle prend des initiatives également si un jeune ne comprend pas, se place mal, à des difficultés d'assimilation, elle reprend d'elle-même pour expliquer.

Mais qu'elle soit là ou non, notre action aurait de toute façon eu lieu puisque nous la menons depuis plusieurs années.

Cela lui permet de voir concrètement le terrain, d'être en immersion auprès d'un public particulier qu'il faut comprendre, écouter, gérer, accompagner et auquel il faut bien-sûr poser un cadre.

Donc cela lui demande de la réactivité, de la confiance en elle, du calme, de l'analyse et être communicante.

En retour, l'échange se met en place car elle nous fait part de son ressenti par rapport à ce public, ou sur notre intervention.

Et avoir un œil extérieur sur notre activité, c'est vraiment très enrichissant pour nous, une source de progression.

Car cela s'entend dans les deux sens : elle apprend à notre contact, et elle nous apporte aussi beaucoup par sa réflexion, ses questions.

A l'arrivée, nous sommes un élément sur son parcours pour l'aider à définir son avenir, à se définir, à donner forme à son projet de vie.

Pour cela, le choix du tuteur ou de la tutrice est aussi déterminant. Pour nous, c'est une tutrice, car votre jeune a besoin de se sentir suivi, entouré, accompagné.

Il ne faut pas l'abandonner, ce temps où il est dans votre club, c'est un moment d'échanges, de partages.

Donc, le suivi est un élément fort de la réussite pour ce jeune ou cette jeune en Service Civique dans votre association.

Léa est ainsi suivie au quotidien, elle n'est pas seule, isolée dans notre activité.

Il faut prendre le temps de paroles, d'écoute, ce temps nécessaire pour qu'elle fixe son projet, donc du temps pour qu'elle s'exprime, et pour que nous puissions à notre tour lui apporter ce regard extérieur pour nourrir sa réflexion.

Cette co-évolution lui permet certes de grandir, mais pour nous aussi, on apprend beaucoup d'elle, de ses retours sur notre façon d'être sur le terrain.

Et pour cela nous la remercions très sincèrement.

Pour Léa, ce sera la reprise de ses études à la prochaine rentrée universitaire (septembre 2018), et nous en sommes vraiment très heureux pour elle.

Finalement, le meilleur, c'est de lui laisser le mot de la conclusion.

**Léa :** « *Ce service civique, m'a ouvert les « coulisses » du sport que je pratique maintenant depuis 3 ans. On n'a pas idée de tout le travail qu'il faut fournir pour qu'un club de sport fonctionne. Entre l'accueil des étudiants de l'université, des jeunes de l'école de tir, le sport adapté et toute la partie de communication, il y a du boulot !*

*J'ai appris beaucoup sur moi-même auprès des personnes qui m'entourent et toutes celles que j'ai pu rencontrer. J'ai aussi découvert une autre facette de ce sport que l'on ne voit pas forcément en tant que simple sportif.*

*J'ai décidé de reprendre mes études à la rentrée, mais ce n'est pas pour autant que je ferme les portes à un futur dans cette discipline que j'ai pu apprécier d'une autre manière.*

*Ce contrat civique est une expérience humaine très enrichissante que je conseille fortement ».*